

## Compte rendu de séance

### Séance du 17 Décembre 2018

L' an 2018 et le 17 Décembre à 18 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie de Pullay sous la présidence de Monsieur SOUCHAY Serge Maire.

**Présents** : M. SOUCHAY Serge, Maire, Mmes : DANTU Sylvie, DUBOIS Nicole, MM : BOURDIN Emmanuel, CENSIER Gérard, FESSAN Lionel, HERISSON Bernard, JANIK Jean-Jacques, SAMON Michel

**Excusée** : Mme DOS SANTOS CLARO Sylvie (donne pouvoir à M. FESSAN Lionel)

**Absent** : M. HUET Alain

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 9

**Date de la convocation** : 10/12/2018

**Date d'affichage** : 10/12/2018

#### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Préfecture d'Evreux  
le :

et publication ou notification  
du :

**A été nommé secrétaire** : M. JANIK Jean-Jacques

#### **Objet(s) des délibérations**

### SOMMAIRE

#### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 5 NOVEMBRE 2018**

PARTICIPATION COMMUNALE AUX ACTIVITÉS CULTURELLES ET EXTRA-SCOLAIRES - 2018\_55  
TRAVAUX DE PEINTURE DE LA MAIRIE - 2018\_56

#### **réf : 2018 55 : PARTICIPATION COMMUNALE AUX ACTIVITÉS CULTURELLES ET EXTRA-SCOLAIRES**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les conditions pour lesquelles une participation aux activités scolaires et extra-scolaires est octroyée (délibération 2017-44).

- par année scolaire,
- allouée aux familles en résidence principale à Pullay,
- par enfant (une activité),
- pour les séjours de 2 jours minimum,

Plusieurs demandes nous ont été faites.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de verser la participation à :

- Famille DUPONT pour Nora la somme de 35.00 € (danse hip-hop),
- Famille BRISSET pour Chloélysse la somme de 35.00 € (natation),

- Famille BRANDY pour Kélian la somme de 35.00 € (siam boxing),
- Famille BRANDY pour Liana la somme de 35.00 € (gym sportive)

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

#### **réf : 2018 56 : TRAVAUX DE PEINTURE DE LA MAIRIE**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il devient indispensable d'isoler la mairie ainsi qu'une pièce annexe.

Les travaux ont été divisés en 4 lots, à savoir :

- Lot n°1 : plomberie
- Lot n°2 : électricité
- Lot n°3 : isolation doublage
- Lot n°4 : peinture

La décision des lots n°1, 2 et 3 a été prise lors de la réunion du 5 Novembre 2018 (délib 2018-46).

Monsieur le Maire présente les devis relatifs à la peinture :

#### **Lot n°4 : Peinture**

- Entreprise Angoulevant	2 718.00 € HT	3 261.60 € TTC
- La Peinture Rilloise	4 226.40 € HT	5 071.68 € TTC
- Sarl Le Potier	6 065.50 € HT	7 278.60 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir l'Entreprise Angoulevant.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

#### **DIVERS :**

**3/ Entretien du chemin de la maison Brioult :** Monsieur le Maire informe du devis de l'entreprise Garnier s'élevant à 1200.00 € HT soit 1 440.00 € TTC, pour la réouverture du chemin sur une longueur de 400 mètres.

#### **4/ Travaux 2019 :**

- **Salle des fêtes :** Monsieur le Maire présente les devis pour la réfection de la peinture de la salle polyvalente
  - Entreprise Angoulevant 8 413.49 € HT soit 9 254.83 € TTC
  - La Peinture Rilloise 6 008.46 € HT soit 7 210.15 € TTC

Compte-tenu de la différence importante du montant des devis, ce projet est reporté.

- **Mur à proximité de l'église :** la haie étant arrachée à côté de l'église, il convient de faire un mur. Malgré plusieurs demandes de devis, il n'y a pas eu de réponse. Monsieur le Maire contacte de nouveau des entreprises, à savoir l'entreprise Pie et l'entreprise Romero.
- **Accessibilité de l'église pour les personnes à mobilité réduite :** Monsieur le Maire propose de faire un plateau surélevé pour l'accès à l'église. Après discussion, les membres du conseil refusent ce projet et proposent une allée à virages, et une place avec dalles en face de l'église, sur le parking de la mairie. Monsieur Censier prend en charge ce dossier.

**6/ Voeux du maire :** les voeux du maire ont lieu Samedi 12 janvier 2019 à 18 heures. Il a été décidé d'acheter des toasts pour 130 personnes à Monsieur Christophe David, traiteur.

**7/ Inauguration de l'extension du bâtiment communal :** l'inauguration est prévue Lundi 28 janvier 2019 à 17 heures. Seront invités : Madame le Député, le Sous-Préfet, les Sénateurs, artisans, architectes et élus de la commune.

Il est prévu d'acheter les toasts à Monsieur Auffret.

Séance levée à 19 h 15.

En mairie, le 19/12/2018  
Le Maire  
Serge SOUCHAY

